



PLAN DE RETOUR AU TRAVAIL

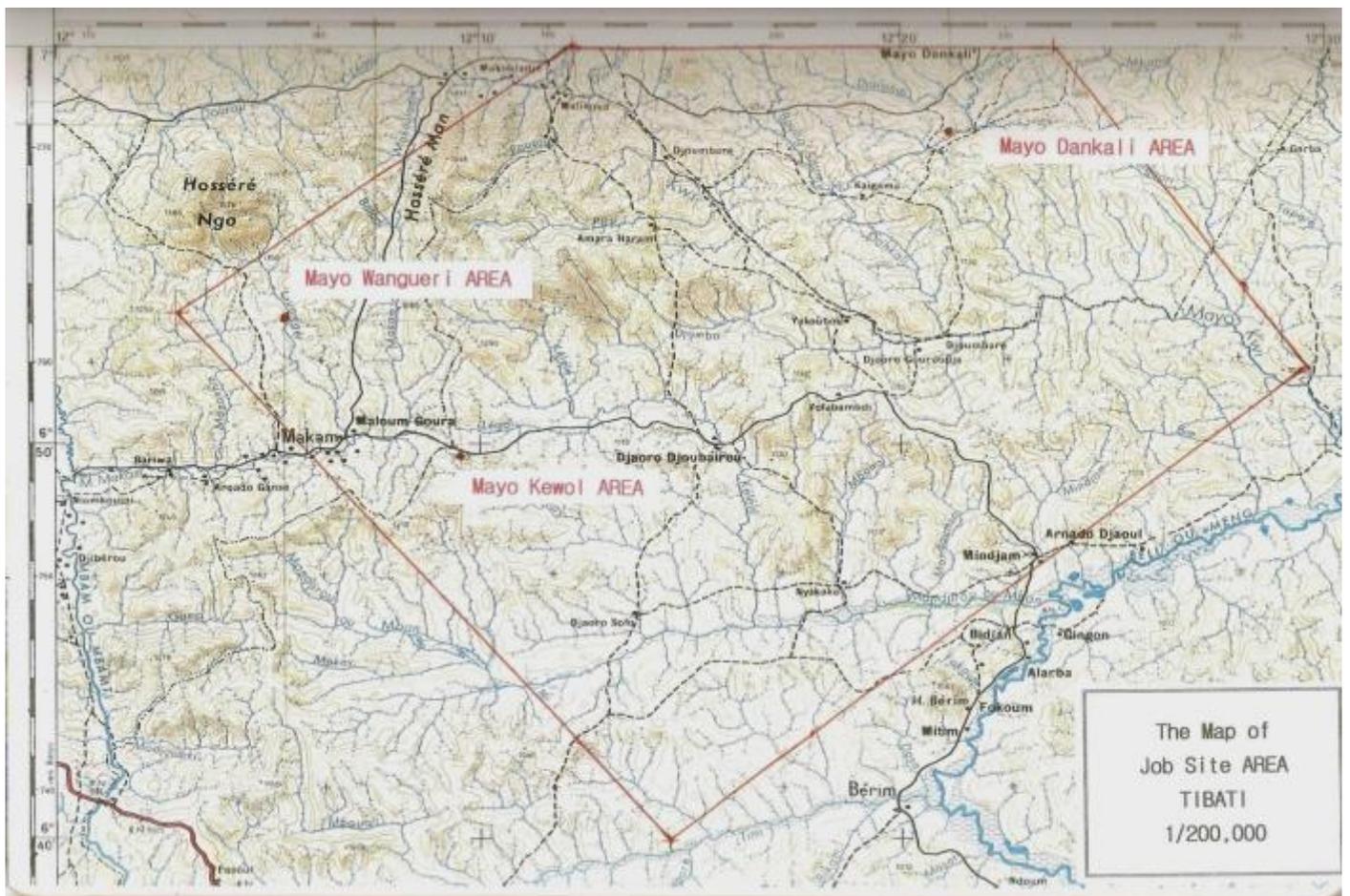
B.P.: 550, BERTOUA

Telephone: 22 24 23 69

Projet d'exploitation artisanal des saphirs dans le périmètre du permis de Recherche Dankali

=====

I/ SENSIBILISATION ET FORMATION DES ARTISANS MINIERIS ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES SUR LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION



1-Objectif général

Sensibiliser et former un maximum d'artisans sur les bonnes pratiques environnementales

2-objectifs spécifiques

- Sensibiliser et former sur la réglementation en vigueur ;
- Sensibiliser et former sur la prévention des risques et maladies ;
- Mettre en œuvre des bonnes pratiques ;

3-activités à réaliser

- Identifier et recenser tous les textes réglementaires en vigueur ;
- Identification des sites d'activité à forte intensité ;
- Organisation des groupes de travail ;
- Organisation des séances de sensibilisation et de formation au niveau des sites ;
- Création des plates formes de concertation ;
- Implémentation des bonnes pratiques ;
- Création d'un comité de suivi et d'évaluation des activités menées.

4-résultats attendus

- Le nombre d'acteurs identifiés et recensés et le nombre de groupes de travail fonctionnels ;
- La maîtrise de la réglementation en vigueur par tous les acteurs;
- la maîtrise des techniques de prévention des risques et des impacts environnementaux liés aux activités par tous les acteurs ;
- appréhension et mise en œuvre des bonnes pratiques ;
- fonctionnement effectif du comité de suivi et évaluation des activités.

5-méthodologie

- recherche documentaire à travers les sites web et auprès des administrations intervenant dans l'activité minière ;
- synthèse des tous les textes réglementaires relatifs aux activités minières ;
- préparation des séances de formation et de sensibilisation ;
- descente sur le terrain pour identification des sites d'activités à forte intensité ;
- organisation des groupes de travail ;
- organisation et réalisation des séances de sensibilisation et de formation ;
- descente sur le site pour implémentation des bonnes pratiques ;

II/ DUREE : 12 mois

III/ BUDGET : A évaluer avec les responsables de C&K Mining